

Fiche d'inscription pour LOURDES PEV



Les pèlerins de l'Eau Vive
Mission catholique parmi les malades de l'alcool
Marie Claire Morand
14 rue du reverdy 44640 St Jean de Boiseau

tel 02 40 65 66 77

email : morandmarieclaire@yahoo.fr

N° d'inscription

Date limite inscription 22 MAI

PELERINAGE DE LOURDES du Jeudi 8 juin a 14 h au dimanche 11 juin 2023

Nom : M. Mme Soeur Prénom :
Date de naissance/...../..... MAIL :
Adresse :
Code Postal.....Localité.....PAYS.....
Téléphone domicile :...../...../...../...../...../ Portable :...../...../...../...../...../

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE AU COURS DU PELERINAGE

M. Mme Tél/...../...../...../...../

FRAIS D' INSCRIPTION (indispensable pour l'inscription au pèlerinage)

frais de dossier - assurance - cotisation aux Sanctuaires, livret, animation	2023 (1)	50,00 €
Adhésion au PEV pour ceux qui n'ont pas encore payé	2023 (2)	18,00 €

TRANSPORT : Voyage en car départ 8 JL le 7 juin matin	<input type="checkbox"/>	Prix (3)	120,00 €
Voyage individuel	<input type="checkbox"/>		

HEBERGEMENT : Logement Hôtel (pension complète et taxe de séjour)

Arrivée mercredi pour le diner : (car ou voyage individuel)

Je désire partager une chambre double avec M.	<input type="checkbox"/>	Prix (4)	210,00 €
Je désire une chambre individuelle	<input type="checkbox"/>	Prix (4)	290,00 €

Arrivée le jeudi pour le déjeuner (en voyage individuel)

Je désire partager une chambre double avec M.	<input type="checkbox"/>	Prix (4)	190,00 €
Je désire une chambre individuelle	<input type="checkbox"/>	Prix (4)	270,00 €

Restauration : Pension complète pour la durée du séjour

Pour les personnes dépendantes, merci de venir accompagnées

REGLEMENT le pèlerinage doit être réglé au plus tôt avant le 22 mai (paiement possible en plusieurs fois) sinon votre inscription ne sera pas prise en compte

TOTAL (1+2+3+4)	
Don pour les malades	€
Total à régler	€

Règlement à l'ordre de : **Pèlerins de l'Eau Vive**

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation ci-dessous et s'inscrit
Date :

Signature :

Je m'engage à respecter tous les protocoles sanitaires imposés par les pouvoirs publics et les sanctuaires lors du séjour

ANNULATION : en cas de désitement prévenir rapidement ; aucun remboursement ne sera fait

A compter du jour de la déclaration (pièce justificative à l'appui), en cas d'annulation pour raison de force majeure il sera retenu 60 € si l'annulation a lieu plus de 30 jours avant le départ

25% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 30^{ème} au 21^{ème} jour avant le départ

50% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 20^{ème} au 8^{ème} jour avant le départ

75% du prix du pèlerinage si l'annulation a lieu du 7^{ème} au 2^{ème} jour avant le départ

100% du prix du pèlerinage si l'annulation intervient moins de 48 h avant le départ et pour non présentation au départ